

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION des 14 et 15 mars 2024 (réunion virtuelle)

PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

Administrateur-rice-s présent-e-s	Participant-e-s
Aurélia Nguyen	Alvaro Bermejo, Directeur-Général
Daren Paul Katigbak	Eugenia Lopez Uribe, DR, Région des Amériques et des
	Carraïbes
Elizabeth Schaffer	Fadoua Bakhadda, DR, Région du Monde arabe
Hayathe Ayeva	Lucy Fernie, Directrice, Personnel, Organisation & Culture
Isaac Adewole	Marie-Evelyne Petrus-Barry, Directrice régionale, Région Afrique
Jon Lomoy	Caroline Hickson, DR, Réseau européen
Karina Vartanova	Mina Barling, Directrice, Relations extérieures
Kate Gilmore (présidente)	Tomoko Fukuda, DR, ESEAOR
Patrick Mwebesa	Varun Anand, Directeur, Division Finance & Technologie
Rada Valchanova (1er jour)	
Rose-Marie Belle Antoine	M Achille Togbeto, Directeur, Gouvernance et Accréditation
Sami Natsheh	Aileen McColgan, Conseil juridique
Surakshya Giri	Estelle Wagner, Représentante de l'association du personnel (CE)
Ulukbek Batyrgaliev (Vice- Président)	Eleanor Phelan, secrétaire de réunion
Excuses pour absence	Participants à quelques sessions spécifiques :
Manuelle Hurwitz, Directrice, Développement & Impact des AM	Casper Erichsen, Directeur, Stratégie & Planning (point 6)
Rada Valchanova (2ème jour)	Vanessa Stanislas, Directrice, Protection et gestion des
, , ,	incidents (point 10)
Rosa Joyce Ayong-Tchonang	

ACCUEIL

Kate Gilmore, Présidente, souhaite la bienvenue à toutes et tous à cette réunion virtuelle du Conseil d'administration (CA) de l'IPPF, ainsi qu'une bienvenue particulière aux nouveaux membres du CA, à savoir : Daren Katigbak, Rada Valchonova et Karina Vartanova.

Le Conseil <u>prend note</u> des hommages en souvenir de celles et ceux disparu-e-s depuis la dernière réunion. La Présidente mentionne en particulier la perte inattendue de M. Alphonse Ndotiga, Directeur exécutif de l'AM centrafricaine, reconnaissant sa contribution significative à l'IPPF. Le Conseil observe une minute de silence pour se souvenir et honorer la vie de celles et ceux qui nous ont quittés et pour exprimer sa gratitude à l'égard de leurs contributions qu'elles ont apportées au travail à l'action de la Fédération.

La Présidente reconnait la grande complexité actuelle du paysage mondial. Elle souligne l'importance des moments de célébration et d'espoir et anticipe que la réunion couvrira à la fois les défis et les réalisations en matière de promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans un monde en mutation rapide.

1. PROCÉDURES D'USAGE

1.1 Nominations des nouveaux et nouvelles administrateur-rice-s

La Présidente rappelle au Conseil la confirmation par l'AG de trois nouveaux administrateurrice-s et invite Daren Katigbak, Rada Valchonova et Karina Vartanova à se présenter.

En réponse à une question d'un membre du Conseil, le Directeur, Gouvernance et Accréditation, clarifie la procédure de confirmation des nouveaux administrateur-rice-s : le CNG recrute, le Conseil d'administration nomme et l'Assemblée générale (AG) confirme par voie électronique, lorsqu'elle n'est pas réunie. La confirmation électronique des nouveaux administrateur-rice-s par l'Assemblée générale a eu lieu en janvier 2024, leur accordant le statut de membre de plein droit du Conseil, et les administrateur-rice-s en ont été informé-e-s. La Présidente indique qu'un processus de recrutement est en cours et que de nouveaux-elles administrateur-rice-s devraient être identifié-e-s, voire nommé-e-s, d'ici la réunion en présentiel du CA de juin 2024. Elle remercie le Secrétariat pour son soutien au CNG dont elle salue les efforts de recrutement impartiaux et indépendants, efforts essentiels au renforcement du Conseil.

Le Conseil d'administration <u>prend note</u> des progrès réalisés par le Comité des nominations & de la gouvernance dans le cadre de la procédure de recrutement.

1.2

Excuses pour absence

Rada Valchanova s'est excusée de son absence partielle. En raison d'autres engagements, elle ne peut participer à la réunion que le premier jour. Le Conseil d'administration note que la procuration de Rada Valchanova a été transmise à Surakshya Giri pour le 15 mars.

La Présidente indique que Manuelle Hurwitz, Directrice, Développement & Impact des AM, ne peut assister à la réunion en raison d'une perte soudaine et inattendue dans sa famille. Le Conseil exprime ses condoléances et sa solidarité à son égard en cette période difficile.

Le Conseil a reçu des informations concernant d'importantes perturbations de l'internet en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale en raison d'un câble de fibre optique sectionné dans l'océan. Rosa Joyce Ayong-Tchonang ne peut donc être présente et s'est excusée.

La Présidente reconnaît que celles & ceux qui observent le Ramadan peuvent quitter la réunion 1.3 plus tôt.

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le Conseil <u>adopte</u> le procès-verbal de sa réunion des 23 & 24 novembre 2023 comme rapport exact de ses délibérations.

Mise à jour sur les questions émanant de la réunion de novembre (par écrit seulement)

Le Conseil d'administration <u>prend note</u> de l'évolution des points approuvés lors de sa réunion de novembre 2023 : par écrit uniquement.

Adoption de l'ordre du jour et horaire

Le Conseil <u>adopte</u> l'ordre du jour et l'horaire de la présente réunion, tout en notant des ajustements mineurs apportés à l'horaire pour faciliter les présentations et l'inclusion des points 3.1a et 3.1b relatif à l'évaluation de la performance 2023 du Directeur général et de ses objectifs pour 2024, ainsi qu'un point sous « Questions diverses » relatif à la résolution provisoire concernant le prélèvement supplémentaire sur le Fonds de stabilisation de la stratégie.

2. ÉTAT DU MONDE

Il a été communiqué au Conseil d'administration en amont de la réunion un rapport intitulé L'état du monde – et ce que cela implique pour l'IPPF (voir document référencé <u>CA/03.24/DOC</u> <u>2)</u> qui s'appuie sur les discussions animées par la Présidente lors de la retraite de l'équipe de direction en janvier 2024.

Le Directeur général souligne les profonds changements qui se produisent partout dans le monde, avec des défis importants dans les domaines des droits humains, du climat, de la sécurité et de l'économie. Parmi les principales implications, citons la lutte contre les inégalités croissantes grâce à une structure organisationnelle plus souple, la diversification des sources de financement, l'investissement dans une unité commerciale, l'engagement proactif dans la consolidation anticipée du secteur et le rôle croissant de l'IPPF dans le cadre d'interventions humanitaires. Il poursuit en soulignant l'importance de faire preuve d'audace dans la défense des valeurs et de la charte de l'IPPF et d'accepter les changements scientifiques et technologiques tout en veillant à diffuser des informations fidèles. Dans un contexte de crise mondiale du leadership, la voix de l'IPPF est plus importante que jamais, ce qui nécessite le développement d'un management féministe, la poursuite de l'engagement des jeunes et la préparation des transitions clés à venir, à savoir l'arrivée d'un-e nouveau-elle Directeur-rice général-e en 2025 et d'un-e nouveau-elle Président-e du Conseil d'administration en 2026.

Les membres du Conseil d'administration saluent le document qui prête à réfléchir et, au cours de la discussion, soulignent la nature imprévisible du paysage géopolitique, en insistant sur la nécessité de faire preuve d'agilité, d'adaptabilité et d'apprentissage rapide en réponse à l'évolution des circonstances.

La conversation souligne l'importance des défis et des opportunités. La plus grande force de l'IPPF réside dans le monde émergent, un avantage à exploiter. Un membre du Conseil souligne les possibilités inexploitées de coopération avec le secteur privé, tandis qu'un autre fait remarquer que l'espérance de vie mondiale est en baisse pour la première fois depuis 30 ans. Les membres du Conseil reconnaissent l'importance de l'intersectionnalité, notamment des problèmes rencontrés par les travailleur-se-s du sexe, les toxicomanes et les communautés touchées par le VIH. Le Vice-Président insiste sur la nécessité de profiter d'occasions telles que le Sommet de l'avenir des Nations unies en septembre 2024 pour mener des actions de plaidoyer. Malgré une grande instabilité, il est crucial de maintenir la résilience et de poursuivre le travail de l'IPPF axé sur le changement

Le DG souligne l'importance des urgences à court terme et des objectifs à long terme simultanément, et du maintien de cet équilibre, en particulier lors de la gestion de budgets et de ressources humaines serrés.

Un membre du Conseil commente les conséquences de l'affaiblissement du système multilatéral et souligne l'importance de la régionalisation. Le DG évoque alors la déconnexion entre les discussions mondiales et les préoccupations régionales et la nécessité d'écouter et de s'adapter aux perspectives régionales.

Un autre membre du Conseil évoque l'épidémie de Mpox en République démocratique du Congo et souligne l'importance de la sensibilisation du public à la maladie, notamment en raison de son impact sur les communautés marginalisées.

Les membres du Conseil discutent également des principales implications concernant les revenus, les financements et la mobilisation des ressources par rapport à l'établissement des priorités, ainsi que de l'importance de la capacité de l'organisation à communiquer efficacement ses résultats. Un membre du Conseil souligne les opportunités offertes par les nouvelles technologies et l'innovation. Un autre membre souligne la nécessité de soutenir les AM dans la diversité des paysages politiques, y compris le stress auquel de nombreuses personnes sont confrontées en raison des conflits armés, notamment à Gaza, en Israël et en Cisjordanie. Le Conseil d'administration souligne l'importance de donner la priorité au bienêtre du personnel et des volontaires en ce moment.

La Présidente remercie les membres du Conseil d'administration pour cette discussion riche et précieuse. Le Directeur général en fait de même et <u>convient</u> d'intégrer les principales réflexions dans le rapport qui sera utilisé dans de futures présentations et pour générer des discussions avec les AM.

Le Conseil **prend note** des mises à jour du Directeur général.

3. RESPONSABILITE

3.1 Rapports d'activité de la Présidente et du DG

Le rapport d'activité de la Présidente et du Directeur général a été communiqué au CA en amont de la réunion (voir document référencé <u>CA/03.24/DOC 3.1)</u>, ainsi que les objectifs 2024 du DG et la revue de développement des performances 2023 du DG (voir documents référencés <u>CA/03.24/DOC 3.1a</u> et <u>CA/03.24/DOC 3.1b</u>). Ce point est présidé par le Vice-Président, Ulukbek Batyrgaliev.

Les membres du Conseil remercie le DG pour les rapports et le félicitent en particulier pour les efforts remarquables qu'il a déployés pour restructurer et aligner le Secrétariat.

Un membre du Conseil propose que le document *Objectifs 2024* comporte une section consacrée au leadership interne. Le Directeur général évoque le modèle de leadership distributif: par exemple, *Act With Youth* est dirigé par Eugenia Lopez Uribe, Directrice régionale ACR, et l'agenda ISN (*interventions de santé numériques*) en particulier, en raison de ses implications en matière de prestation de services et de l'importance d'impliquer les AM, est dirigé à l'échelon mondial par Manuelle Hurwitz, Directrice, Développement et impact des AM. Le DG <u>accepte</u> de modifier la formulation du document et de parler de « soutenir le leadership des autres », comme il a été suggéré.

Le DG explique que les discussions sont toujours en cours à propos du financement non restreint de la Suède pour 2024-2026. Bien que l'incertitude demeure, des plans ont été élaborés sur la base d'une allocation de SEK 45 millions par an. Cette réduction devrait être compensée, dans une certaine mesure, par une subvention supplémentaire potentielle des Pays-Bas ainsi que par la subvention restreinte potentielle de WISH.

Le Directeur général <u>confirme</u>, qu'ainsi qu'il a été demandé, il communiquera la note conceptuelle de Kalavai, le cadre de l'ISN et les progrès réalisés en matière d'identité et de charte en particulier à l'intention des administrateur-rice-s nouvellement nommé-e-s.

Le Conseil **<u>prend note</u>** du rapport d'activité de la Présidente et du DG.

3.2

Mise à jour sur les préparatifs de l'Assemblée générale 2025

Une mise à jour sur les préparatifs de l'AG 2025 a été communiquée au Conseil en amont de sa réunion (voir document référencé <u>CA/03.24/DOC/3.2</u>). Ce point est présenté par Tomoko Fukuda, Directrice régionale, ESEAOR.

Le Conseil d'administration avait approuvé que l'Assemblée générale 2025 se tienne dans la région Asie de l'Est, Sud-Est et Océanie (ESEAOR). Par la suite, Bali, en Indonésie, fut choisie comme lieu de l'AG, en raison de la forte présence de l'AM d'Indonésie (IPPA/PKBI), des coûts, de la facilité d'obtention des visas, de la disponibilité de lieux de réunion à proximité de l'aéroport international, etc.

Trois sites potentiels ont été visités et le Grand Hyatt, Bali Nusa Dua a été sélectionné en raison de sa capacité, du tarif réduit des chambres, de l'utilisation exclusive de la salle de conférence et de son emplacement pittoresque pour la période du 16 au 22 novembre 2025.

Le Conseil est informé que la Conférence internationale sur la planification familiale aura lieu en Colombie la semaine précédant l'AG 2025, et que les participant-e-s à cette conférence et à l'AG devront donc voyager de la Colombie à l'Indonésie.

Le Vice-Président remercie la Directrice régionale d'ESEAOR et son équipe pour tous leurs efforts dans la préparation de l'Assemblée générale de 2025.

Le CA <u>note</u> la mise à jour.

4. PRIORITÉS DU CONSEIL EN 2024 ET GOUVERNANCE

4.1 Plan de travail du Conseil

Le plan de travail actualisé du Conseil a été communiqué au CA en amont de la réunion (voir document référencé CA/03.24/DOC/4.1).

Le Conseil <u>note</u> le plan de travail et les réalisations.

4.2 Examen du calendrier de gouvernance

Le calendrier de gouvernance 2024 a été communiqué au Conseil en amont de sa réunion (voir document référencé <u>CA/03.24/DOC 4.2)</u>.

Le Vice-Président s'enquiert des réunions en présentiel des comités. Elizabeth Schaffer, Présidente du C-FAR, déclare que le C-FAR avait déjà tenu une réunion en personne. Le calendrier de gouvernance devrait inclure des dates révisées pour les réunions du C-FAR.

Le Conseil **prend note** du calendrier de gouvernance actualisé 2024 (tel qu'amendé).

4.3

Nomination des membres des comités du Conseil

Une mise à jour sur le recrutement de nouveaux membres des Comités du CA a été communiquée au Conseil en amont de sa réunion (voir document référencé CA/03.24/DOC/1.1 & 4.3).

Le Conseil d'administration <u>prend note</u> des progrès réalisés par le Comité des nominations & de la gouvernance dans le cadre de la procédure de recrutement.

5. RAPPORT DU C-SIP

Le rapport du C-SIP a été communiqué au CA en amont de sa réunion (voir document référencé <u>CA/03.24/DOC/5</u>). Le rapport est présenté par Aurélia Nguyen, Présidente par intérim du C-SIP, et une mise à jour de l'examen de la politique d'égalité des genres est présentée par Micah Grzywnowicz, Directeurice régional du Réseau européen.

La Présidente par intérim du C-SIP indique que les membres du comité ont examiné le plan de travail du C-SIP et son alignement sur celui du CA. La réunion s'est ensuite concentrée sur l'examen de la politique d'égalité des genres. L'importance du processus lui-même est soulignée, un parallèle étant établi avec l'élaboration de la politique de l'IPPF sur le travail du sexe.

La Directeurice régionale du Réseau européen présente ensuite la politique d'égalité des genres actualisée et souligne l'importance de l'inclusion, de l'innovation et de l'audace dans le processus d'élaboration de la politique qui vise à y introduire diverses perspectives de genre et identités indigènes, en considérant le développement du genre à travers un prisme 'décolonisant'. Cette démarche pourrait également aider à formuler des arguments face à l'opposition des mouvements anti-genre et anti-droits qui critiquent souvent les initiatives en matière de genre comme étant des agendas occidentaux.

Un examen de cette politique se déroulera lors des forums régionaux en 2024, dans toute l'IPPF, avec la participation de la Protection, du Comité de pilotage sur l'inclusion et le genre et des responsables mondiaux de l'inclusion et du genre. Le process se penchera également sur sa mise en œuvre en fournissant une feuille de route structurée avec des tâches, des calendriers et des responsabilités clairs.

Le Vice-Président exprime sa gratitude pour ce rapport complet et la Présidente remercie le C-SIP et la Directeurice régionale du Réseau européen.

Le Conseil <u>note</u> les progrès réalisés par le C-SIP.

6. MISE A JOUR SUR LE FINANCEMENT STRATÉGIQUE

Une mise à jour sur financement du Flux 2 a été communiquée au CA en amont de la réunion (voir document référencé <u>CA/11.23/DOC/06</u>). Casper Erichsen, Directeur, Stratégie & Planification, rejoint ici la réunion et présente ce point, soulignant les enseignements tirés de la mise en œuvre du volet consortium, dans le cadre du Flux 2, entre 2021 et 2024.

Nous avons dû faire face à de nombreux défis mais le modèle de consortium peut tout de même être considéré comme une réussite. Les AM ont vraiment adhérer au concept et ont contribué à créer de nouvelles passerelles thématiques, à briser les silos et à perturber les dynamiques de pouvoir entre le Nord et le Sud. Des efforts sont en cours pour améliorer encore ce volet — en simplifiant les outils, en réduisant les conditions de reporting et en trouvant de meilleurs moyens de collaborer à l'échelon multilatéral. Il n'en reste pas moins qu'il demeure nécessaire de trouver un juste équilibre entre les procédures bureaucratiques et l'action pionnière et transformatrice demandée.

La programmation transformatrice de genre à l'intention des jeunes n'a pas donné les résultats escomptés, étant plus cloisonnée que prévu à l'échelon national. Le Vice-Président rappelle l'engagement du CA à investir dans les jeunes et à garantir un pourcentage des fonds globaux pour travailler en solidarité avec ces derniers, une résolution prise par le CA après l'AG de 2022 et inscrite à titre de priorité dans le plan de travail du CA. Le Directeur général souligne que l'investissement dans les jeunes demeure une priorité absolue pour l'ensemble de l'organisation. Il précise qu'après avoir identifié les problèmes avec le consortium sur la programmation transformatrice de genre à l'intention des jeunes, une partie du financement avait été réaffectée au consortium sur le travail du sexe, afin de reconstituer les fonds qui lui avaient été précédemment supprimés. Casper ajoute que le consortium des jeunes est une des nombreuses initiatives parmi d'autres, et mentionne le développement d'une plateforme de connexion des jeunes en Ouganda, une initiative du Flux 2, et des plans visant à l'ouvrir à différentes langues et à en assurer la continuité après la fin du financement.

Pendant la discussion qui suit, des clarifications sont apportées quant aux Flux 2 et 3 :

- <u>Flux 2:</u> a) volet consortium, b) réponse rapide, c) centres & fonds
- Flux 3 : réponse humanitaire.

Dans le cadre du Flux 2, chaque Directrice régionale peut allouer jusqu'à trois subventions d'un montant maximum de \$ 30 000, destinées à permettre une réponse rapide aux opportunités qui se présente. Le terme 'réponse rapide' ayant tendance à être associé aux crises humanitaires, ces subventions sont souvent appelées en interne 'subventions d'opportunités', même si le nom officiel demeure 'réponse rapide'. La majeure partie du financement du Flux 2 ayant été allouée aux consortiums, le rapport se concentre sur cet élément.

Le DG souligne les possibilités d'apprentissage inestimables offertes par le volet consortium. Les membres du CA discutent de la complexité de ces derniers, soulignant l'importance de la collaboration, de la planification stratégique et du fait que l'on trouve de la force dans la diversité. Les AM travaillant ensemble de manière solidaire à travers les régions, les pays, les continents et les contextes, collaborant de manière significative dans des domaines thématiques, ont été un succès important du volet consortiums. Cette évolution vers l'horizontalisme représente un aspect crucial de la décolonisation, en passant de la rhétorique à l'action tangible.

Le Président du C-TAR exprime son enthousiasme quant aux progrès du Flux 2. Au nom du Conseil d'administration, il exprime sa gratitude au Directeur, Stratégie et Planification, au Directeur général et à tous les membres du personnel qui ont contribué à favoriser une culture d'apprentissage et de croissance au sein de l'organisation.

Le Conseil d'administration <u>prend note</u> des progrès réalisés dans la mise en œuvre des financements dans le cadre du Flux 2.

7. MISE A JOUR SUR LES PROGRAMMES

Le rapport de mise à jour sur les programmes a été communiqué au CA en amont de sa réunion (voir document référencé <u>CA/03.24/DOC/7</u>). Le Directeur général remercie Manuelle Hurwitz, Directrice, Développement & Impact des AM, d'avoir préparé cette mise à jour et, en son absence, en fait une brève présentation.

Le DG rappelle les changements importants induits par le réalignement stratégique du Secrétariat en 2023. Cette mise à jour se concentre sur la nouvelle structure interfédérale conçue pour réduire le fossé entre le Secrétariat et les AM, avec la création récente du rôle d'architectes de la coopération (AdC). Il y a actuellement 27 AdC, en moyenne 4,5 par région, chacun soutenant entre cinq et huit AM. Les AdC défendent les AM qui leur sont assignées au sein du Secrétariat, dans le but de passer d'une dynamique où les AM sont soumises à des contraintes à une dynamique où leurs besoins et leurs voix sont au centre de l'action du Secrétariat. Les AdC ont récemment achevé leur formation d'intégration formelle à Nairobi. L'initiative et les progrès réalisés en très peu de temps sont salués par le Conseil d'administration.

Le terme 'Architectes de coopération' fait l'objet d'un débat, et il est noté que toutes les équipes des bureaux régionaux pourraient être considérées comme des 'Architectes de coopération'. Un membre du CA souligne la nécessité d'une gestion rentable et prudente de l'initiative. Le DG confirme que les DR sont en charge et que les AdC occupent des postes moins importants. Les indicateurs clés de performance des AdC en 2024 comprennent la visite de toutes les AM qui leur sont assignées, la contribution au planning des activités, la tenue du tableau de bord des AM et l'évaluation de leur spécialité technique ou thématique spécifique. Les AM fournissent également un retour d'information. Le DG rappelle l'engagement selon lequel les coûts du Secrétariat aligné ne dépasseront pas ceux de l'ancien. L'unité de services partagés de Delhi, qui gère désormais toutes les finances, est moins onéreuse, ce qui a permis de créer de nouveaux postes sans augmenter le coût global du Secrétariat. Il est également précisé que tou-te-s les AdC opèrent à partir des bureaux régionaux et que certain-e-s d'entre eux/elles sont issues d'AM.

Un membre du Conseil mentionne que de nombreuses organisations internationales similaires à l'IPPF se sont efforcées de devenir plus centrées sur leurs AM, notant que même si l'étape actuelle n'est peut-être pas assez radicale, il s'agit d'une première étape nécessaire, à la fois pour une redistribution du pouvoir à partir du centre et pour un changement de culture. Les AM ont elles aussi entrepris de redistribuer le pouvoir entre elles et celles et ceux qu'elles servent. L'IPPF est un mouvement au service des personnes, et les AM sont susceptibles de mieux comprendre les besoins sur le terrain que leurs collègues du Secrétariat.

Le Vice-Président remercie le Conseil pour la richesse de la discussion. Il est <u>convenu</u> qu'une nouvelle mise à jour sera effectuée lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration en juin 2024.

Le CA <u>note</u> la mise à jour.

8. QUESTIONS LIÉES AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

Le rapport du Comité des membres a été communiqué au CA en amont de la réunion (voir document référencé <u>CA/03.24/DOC/8</u>). Achille Togbeto, Directeur, Gouvernance et accréditation, indique que les questions relatives aux membres ont été communiquées par voie électronique fin janvier 2024 au Comité des membres qui a voté à l'unanimité pour

soumettre les recommandations, dans le cadre du 3^{ème} cycle d'accréditation à l'approbation du CA.

Le Conseil, conformément à la recommandation du Comité des membres, <u>approuve par</u> <u>consensus</u> la ré-accréditation des AM suivantes en tant que membres de plein droit de la Fédération.

- China Family Planning Association
- Indonesian Planned Parenthood Association
- Vietnam Family Planning Association

Le Conseil, conformément à la recommandation du Comité des membres, <u>approuve par</u> consensus l'expulsion de la Caribbean Family Planning Affiliation des membres de l'IPPF.

Le Conseil, conformément à la recommandation du Comité des membres, <u>approuve par</u> <u>consensus</u> l'expulsion de l'Asociación Demográfica Salvadoreña (El Salvador) des membres de l'IPPF.

La Directrice régionale, ACR, explique que l'empreinte de l'IPPF dans la région des Amériques et des Caraïbes est en cours de reconstruction et que de gros efforts sont déployés pour combler les manques dans les communautés desservies, notamment les LGBTQI+, les juifs, les travailleur-se-s du sexe et les sage-femmes. Il y a actuellement 26 AM et partenaires de collaboration, les nouvelles AM étant recrutées dans le cadre d'un processus de collaboration avec le CM. Au cours des deux dernières années, cinq nouvelles AM ont été ajoutées, et d'autres sont à différents stades de candidature. Elle mentionne que la CFPA est une entité régionale qui fait l'objet d'un processus d'émancipation, permettant aux affiliés de devenir des AM de l'IPPF.

Le DG félicite l'ACRO, et en particulier sa directrice régionale, Eugenia Lopez Uribe, pour leur et son remarquable travail.

Un membre du Conseil pose une question concernant l'échéancier des AM dans le cadre du 3ème cycle d'accréditation, étant donné que la majorité d'entre elles sont déjà parvenues au 4ème cycle. Le Directeur, Gouvernance et Accréditation, explique qu'un délai d'un an est prévu entre deux cycles et qu'il ne reste plus qu'une AM à recommander lors de la réunion en présentiel du CA de juin 2024.

La Présidente félicite le Directeur, Gouvernance et Accréditation, et son équipe pour leur excellent travail et l'élan pris

9. FINANCE

Le rapport du C-FAR – consistant du rapport de la Présidente du C-FAR, des comptes de gestion et de la politique provisoire d'approvisionnement – a été communiqué au CA en amont de la réunion (voir document référencé <u>CA/03.24/DOC/9.1-9.3).</u> Ce point est présenté par Elizabeth Schaffer, Présidente du C-FAR, avec des informations supplémentaires de la part de Varun Anand, Directeur, Finance & technologie. Ce point est présidé par le Vice-Président.

9.1 RAPPORT DU C-FAR

Le Conseil **note** le rapport du C-FAR.

9.2 Comptes de gestion 2023

Le Conseil d'administration a examiné les projets de comptes de gestion de l'exercice 2023. Les préparatifs de l'audit sont déjà en cours. Les soldes de fin d'année figurant dans les états financiers provisoires feront l'objet d'ajustements finaux sur la base des observations des auditeurs. Le rapport d'audit complété sera présenté à fins d'adoption lors de la réunion en présentiel du Conseil en juin 2024.

La Présidente du C-FAR présente les trois types de fonds de l'IPPF - non restreints, affectés, restreints - et présente les chiffres provisoires de fin d'exercice, y compris le budget (prévisions du T4 et budget révisé) par rapport aux produits et charges réels et le bilan au 31 décembre 2023.

Fonds non restreints

Les fonds non restreints sont utilisés à toute fin légale, à la discrétion de l'organisation. L'IPPF s'efforce de détenir entre \$20 et \$25 millions de fonds non restreints à titre de réserve de fonctionnement, un objectif aujourd'hui atteint. La Présidente du C-FAR confirme un excédent de \$10,3 millions en 2023, ce qui dépasse l'excédent budgétisé de \$6,3 millions ainsi que les prévisions du T4 de \$4,3 millions. Le Directeur, Finances et technologie, explique que l'excédent est dû à des produits supplémentaires provenant de projets restreints – suite à des recouvrements de frais généraux qui n'avaient pas été prévus – et à des dons plus importants que prévus émanant de dons individuels et de certaines subventions de base – soit un total d'environ \$3,8 millions au-delà des prévisions. En ce qui concerne les charges, des économies ont été réalisées grâce à des réductions de coûts en échelonnant le recrutement lors du processus de réalignement, au fait que certaines subventions n'ont pas été débloquées en raison de suspensions ou d'expulsions d'AM, et enfin à des retards d'intégration des AM en 2023. Plusieurs d'entre elles sont désormais intégrées et les fonds leur étant destinés ont été débloqués en 2024.

Fonds affectés

Les fonds affectés (parfois fonds réservés) sont des fonds mis de côté par le Conseil d'administration à des fins spécifiques, généralement prolongés au-delà d'une seule année fiscale. À la fin de chaque année, le CA décide ou d'augmenter ou de diminuer ces fonds afin de tenir compte des activités financières de l'exercice en cours. Alors que le plan initial pour 2023 prévoyait l'utilisation de \$ 13,6 à \$ 14,8 millions, seuls \$ 11,8 millions ont été utilisés, et il est possible de voir ici un lien avec le fait que le financement de base non restreint est plus important que prévu.

Fonds restreints

Le prélèvement sur les fonds restreints, alloués par les donateurs à des fins spécifiques, s'est élevé à \$ 65 millions, soit un peu moins que les prévisions du T4, soit \$ 67,7 millions. Les membres du CA s'interrogent sur cet excédent des fonds restreints et demandent si cela peut être perçu négativement par les donateurs. Le Directeur, Finance & technologie, explique qu'il y a eu des problèmes de mise en place de certains projets et rappelle que tous les projets restreints sont revus tous les trimestres à l'échelon de l'équipe de direction. L'amélioration du suivi des données et de l'automatisation a contribué à une meilleure gestion des fonds, les soldes étant ainsi suivis par projet dans le cadre du calendrier de leur mise en œuvre. Les prolongations sans frais ne sont pas bien perçues. Le DG remarque également que les montants prélevés peuvent ne pas refléter exactement l'étendue de la mise en œuvre du projet en raison de facteurs tels que la pluri-annualité de certains projets et les différents

calendriers fiscaux des donateurs. La Présidente du C-FAR souligne que si l'organisation s'efforce effectivement d'utiliser les fonds au maximum à fins d'impact, des prélèvements moins importants offrent également une plus grande flexibilité.

La Présidente du C-FAR conclut en disant qu'au 31 décembre 2023, l'IPPF se trouvait dans une situation financière solide, avec près de \$ 100 millions de fonds disponibles pour les opérations actuelles et futures. Le Directeur, Finance & technologie, précise que la réserve de réévaluation est une évaluation non monétaire des terrains et des actifs. Les \$12 millions correspondent à la position consolidée des bureaux de Londres, d'ESEAOR à Kuala Lumpur et du Réseau européen à Bruxelles. Il ajoute qu'une réévaluation de tous les actifs aura lieu en 2024 et que la réserve de réévaluation sera alors ajustée si nécessaire.

Le C-FAR a recommandé certaines affectations, induisant le transfert de fonds non restreints vers des fonds affectés par le CA à des projets spécifiques en cours et prévus.

Sur recommandation du C-FAR, le Conseil d'administration <u>approuve</u> l'affectation des montants suivants pris sur l'excédent au 31 décembre 2023 :

- i. Consortium mondial initiative travailleur-se-s du sexe (2024) US\$ 1 m
- ii. Consortium mondial VIH (2023) US\$ 300k
- iii. Forums régionaux et consultation sur les politiques US\$ 500k
- iv. Assemblée générale (2025) US\$ 400k
- v. Assemblée générale (requête de fonds supplémentaires) US\$ 400k
- vi. Initiative Identité (Charte & Rebranding) US\$500K
- vii. Fonds de stabilisation de la stratégie pour KALAVAI + Population en mouvement US\$ 900k

Politique d'approvisionnement provisoire

9.3

Le C-FAR recommande au CA d'approuver la politique provisoire d'approvisionnement [et de passation des marchés]. En réponse à une question, il est précisé que les politiques de l'IPPF sont révisées tous les deux ans et on <u>approuve</u> l'ajout de la périodicité de la révision dans le document de politique, ainsi qu'il a été suggéré.

Un membre du CA demande quelles sont les principaux points abordés par la nouvelle politique. Le Directeur, Finances et technologie, répond que l'un des principaux changements consiste en la mise en œuvre, pour la première fois, d'une politique globale et normalisée pour l'ensemble du Secrétariat. Auparavant, chaque bureau disposait de sa propre politique ou de son propre manuel en matière d'approvisionnement [achat et passation de marchés]. Un autre changement important est le fait que la politique et le manuel sont désormais dissociés.

- a) Sur recommandation du C-FAR, le Conseil d'administration <u>approuve</u> la politique d'approvisionnement.
- b) Sur recommandation du C-FAR, le Conseil <u>approuve</u> une requête visant à permettre au C-FAR d'œuvrer avec l'équipe de gouvernance de l'IPPF afin d'identifier les domaines dans lesquels il [le C-FAR] pourrait assumer des responsabilités supplémentaires en matière de gestion financière eu égard à certains domaines opérationnels et ce tout en tenant le Conseil informé de toutes ses actions.

Le Conseil d'administration remercie le C-FAR d'avoir pris en charge le travail mentionné au point b) ci-dessus et dit qu'il sera heureux de recevoir un rapport de situation en temps voulu.

Le Vice-Président demande une mise à jour sur les dépenses suite à la résolution sur les jeunes adoptée par le Conseil après l'AG de 2022. Il est **proposé et approuvé** qu'une mise à jour détaillée sur la mise en œuvre de cette résolution soit fournie lors de la réunion de juin du CA.

La Présidente du C-FAR fait également remarquer qu'il y a une possibilité de réduction générale des produits et elle souligne l'importance d'avoir un process de planification solide pour assurer la capacité à long terme de l'organisation à mener à bien son action de manière efficace tout en maintenant la stabilité financière. Le Directeur, Finances et technologie, confirme également qu'une mise à jour du registre des risques, des prévisions et de l'audit sera présentée lors de la réunion de juin du CA.

Le DG <u>convient</u> d'informer le CA dans l'intervalle de la situation relative aux subventions des Pays-Bas, de la Suède et de WISH, qui devraient être communiqués entre mars et début mai 2024.

Le Directeur, Finance & Technologie, se dit satisfait de la transition de l'équipe financière à Delhi, et il souligne les contrôles rigoureux à l'échelon des transactions, la normalisation des process et la capacité à réagir plus rapidement. Il reconnait les défis, notant que si certains des 21 membres de l'équipe manquent parfois de connaissances en matière de SDSR, elles/ils apportent une expertise financière essentielle. Il présente les trois piliers de l'unité de services partagés : la gestion financière et la conformité, la planification et l'analyse financières et le reporting aux donateurs. Tomoko Fukuda, Directrice régionale de l'ESEAOR, et son équipe sont remerciées pour leur soutien.

Le Conseil exprime sa gratitude au Directeur, Finance & technologie, au Directeur général et à l'équipe de direction pour les efforts remarquables qu'ils ont tous déployés dans le cadre de la restructuration du Secrétariat, ainsi qu'à la Présidente du C-FAR et au Directeur, Finance & technologie, pour la clarté exceptionnelle de leur rapport et leur leadership.

10. PROTECTION ET GESTION DES INCIDENTS

Le rapport sur la protection et la gestion des incidents du T4 2023, le rapport annuel 2023 sur la protection et le rapport annuel 2023 de gestion des incidents ont été communiqués au Conseil en amont de sa réunion (Voir documents référencés <u>CA/03.24/DOC 10a CA/03.24/DOC 10b</u> et <u>CA/03.24/DOC 10c</u>). Ce point est présidé par le Vice-Président.

Ce point est présenté par Vanessa Stanislas, Directrice, Protection et Gestion des incidents, qui, à l'intention des nouveaux-elles administrateur-rice-s, donne en un premier temps un aperçu des progrès réalisés au cours des cinq dernières années et en un second temps présente les points clefs des documents.

Une étape importante fut franchie à la fin du T2 2023, lorsque tous les dossiers en souffrance ont été résolus. Des process et des procédures solides sont désormais en place et font l'objet d'une surveillance efficace à l'échelon de l'équipe de direction. Il reste encore un long chemin à parcourir, en particulier pour aider les AM à élaborer des cadres de protection, mais il est clair déjà que des progrès ont été réalisés.

L'amélioration des process d'escalade (soit remontées d'informations essentiellement) au cours de l'année écoulée est soulignée, en notant qu'historiquement il y avait un manque de politique et de procédures pour s'assurer que les bonnes personnes étaient informées rapidement. Désormais, avec un système solide en place, l'organisation peut s'assurer que – lorsque nécessaire – des informations cohérentes sont fournies aux donateurs, à la Commission britannique des œuvres de bienfaisance et au Conseil d'administration .

Un membre du Conseil d'administration s'interroge sur la manière dont les AM traitent des questions de protection. Il est noté que si certaines AM ne sont sans doute pas assez informées, ce n'est pas le cas de toutes. Un cadre et un plan ont été mis en place pour 2024 afin de créer des communautés de pratique parmi les AM et les aider à devenir des experts pair à pair en matière de protection.

Un membre du Conseil d'administration s'enquiert du mécanisme de signalement pour les jeunes volontaires. Il lui est répondu que l'IPPF dispose d'un mécanisme de signalement en ligne appelé *IPPF Safe Report* qui est accessible au public. Des efforts ont été faits pour sensibiliser le maximum de personnes à ce mécanisme en distribuant des affiches et des brochures aux AM et en intégrant la protection à tous les nouveaux programmes. Les personnes qui préfèrent ne pas utiliser *Safe Report de l'IPPF* peuvent faire part de leurs soucis à une personne de l'AM qui en informera alors l'IPPF. Il est conseillé aux AM de nommer une personne relais à la protection et, bien qu'indépendantes, celles-ci bénéficient d'un soutien et d'une formation. Le DG ajoute que certaines AM ont été suspendues de la Fédération pour ne pas avoir agis en cas d'incidents graves.

La Présidente du C-FAR souligne l'étape remarquable que constitue la résorption de l'ensemble des dossiers en souffrance et remercie la Directrice, Protection et gestion des incidents, pour son leadership que saluent les administrateur-rice-s.

Le Conseil **note** la mise à jour sur la Protection et la Gestion des incidents.

11. QUESTIONS DIVERSES

11.1 Compte bancaire de l'IPPF au Togo II a été demandé au Conseil d'approuvé l'ouverture d'un compte bancaire au Togo (voir document référencé CA/03.24/DOC 11) suite à l'approbation par le Conseil, lors de sa réunion de novembre 2023, de l'ouverture d'un bureau au Togo pour le programme ExpandPF.

Le Conseil <u>approuve</u> l'ouverture d'un compte bancaire IPPF à Lomé, Togo, pour la durée du programme ExpandPF d'USAID.

11.2 Résolution provisoire

La Présidente présente une résolution provisoire demandant l'allocation de \$500 k qui seraient pris sur le Fonds de stabilisation de la stratégie pour soutenir, dans le cadre de cette stratégie 2028, la prochaine phase d'efforts liés à la réforme de la gouvernance des AM. La résolution proposée s'inspire des discussions du Conseil d'administration du 14 mars 2024 et a également les yeux tournés vers les débats qui auront lieu lors de l'AG 2025 sur la gouvernance.

La Présidente du C-FAR précise qu'il s'agira d'un prélèvement sur un fonds déjà affecté, et non d'une nouvelle affectation. Lors de sa réunion des 9 et 10 mars 2023, le CA avait créé un Fonds

de stabilisation de la stratégie doté de \$ 6 millions et d'attributions au large périmètre. Au 31 décembre 2023, le Fonds de stabilisation de la stratégie disposait d'un solde de plus de \$5 millions. Si la réduction de la subvention suédoise devait s'avérer plus sévère que prévu, le DG en informerait le C-FAR et, sur la base de leurs conseils, reviendrait vers le CA sur les implications de cette allocation – et d'autres –, cette affectation pouvant être récupérée si nécessaire.

On s'inquiète quant à la perception de l'initiative comme d'une action faite *aux* AM plutôt que *pour* leur bénéfice. Le DG rappelle l'initiative précédente de réforme de la gouvernance, pour laquelle l'intérêt dépassa les ressources disponibles. Malgré l'espoir que certaines AM poursuivent la réforme de manière indépendante, une seule l'a fait, laissant une liste d'attente de participantes potentielles.

La Présidente souligne que le calendrier est stratégiquement aligné sur les actions en cours relatives à la *Charte* et à l'identité, dont l'objet est de créer une dynamique lors de la prochaine AG. L'intention est de présenter à l'Assemblée générale des propositions substantielles et fondées sur des preuves, notamment en ce qui concerne les valeurs de la gouvernance de l'IPPF à l'avenir. Le DG précise que les fonds restreints ne sont pas destinés aux opérations courantes du Secrétariat, mais à des initiatives ponctuelles.

Le Conseil d'administration <u>approuve</u> la résolution de prélever \$ 500 k supplémentaires sur le Fonds de stabilisation de la stratégie afin de relancer les efforts visant à réformer les démarches de réforme de la gouvernance à l'échelon des AM.

Il <u>est noté</u> qu'il s'agit de la dernière réunion du Conseil pour trois administratrices, à savoir Aurélia Nguyen, Rosa Joyce Ayong-Tchonang et Surakshya Giri, dont les mandats arrivent bientôt à échéance. Au nom du Conseil d'administration, Isaac Adewole leur rend un hommage éloquent, les louant pour leurs contributions extraordinaires à l'IPPF. La Présidente salue leur dévouement et leur engagement inébranlable au cours de périodes difficiles, ainsi que le fait qu'elles apportèrent des points de vue, des expériences et des compétences divers, et qu'elles démontrèrent la valeur d'un leadership intergénérationnel. Des hommages sincères leur sont rendus, soulignant leurs contributions inestimables, et les meilleurs vœux sont formulés pour leurs futures entreprises, tout en reconnaissant qu'elles seront toujours considérées comme faisant partie de la famille de l'IPPF.

<u>CLÔTURE DE LA REUNION</u>

En clôturant la réunion, la Présidente exprime sa gratitude au Vice-Président et aux administrateur-rice-s pour leur leadership et leur participation, reconnaissant leur rôle dans l'élévation du CA de l'IPPF à un niveau très élevé. Au nom du Conseil elle remercie le Directeur général pour son travail exceptionnel, ainsi que l'équipe de direction et les intervenant-e-s pour leurs contributions à des discussions productives. Sharon Tagoe est remerciée tout particulièrement ainsi qu'Estelle Wager pour avoir représenté l'Association du personnel et à Eleanor Phelan pour la rédaction du PV de la réunion. Des remerciements sont également adressés au personnel de soutien, notamment aux interprètes, au personnel informatique et aux techniciens, qui ont permis à la réunion de se dérouler dans d'excellentes conditions.